

ACTIVITÉ 10

L'APPROPRIATION DU PROFIL DE COMPÉTENCES DE CHACUN DES ACTEURS DE L'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES

ÉNONCÉ OPÉRATIONNEL 10.1

PRÉCISER LE PROFIL DE COMPÉTENCES DE L'ÉLÈVE.

**AFIN DE MAXIMISER L'EFFICACITÉ DES
ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL, L'ÉLÈVE DOIT :**

- s'impliquer activement dans son processus de formation en alternance;
- se responsabiliser relativement à son avenir professionnel;
- agir comme un apprenant efficace dans l'entreprise;
- démontrer une ouverture aux autres en situation d'apprentissage;
- faire preuve de tolérance au risque, à l'ambiguïté et à la complexité;
- faire tous les efforts pour atteindre ses objectifs.

ÉNONCÉ OPÉRATIONNEL 10.2**PRÉCISER LE PROFIL DE COMPÉTENCES DU PERSONNEL SCOLAIRE.****LE PERSONNEL SCOLAIRE JOUE UN RÔLE ESSENTIEL DANS L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES.**

Le personnel scolaire doit :

- participer au développement du projet d'alternance travail-études;
- veiller à l'adaptation de l'enseignement en fonction de l'alternance travail-études;
- soutenir l'élève dans sa démarche en alternance travail-études;
- encadrer l'élève en entreprise,
- se perfectionner en tant qu'intervenant en alternance travail-études.

ÉNONCÉ OPÉRATIONNEL 10.3**PRÉCISER LE PROFIL DE COMPÉTENCES DU SUPERVISEUR EN ENTREPRISE.****LE SUPERVISEUR EST UN PERSONNAGE CLÉ DANS LA RÉUSSITE DES ACTIVITÉS EN MILIEU DE TRAVAIL.**

Le superviseur en entreprise doit :

- développer sa vision de la formation en alternance travail-études;
- créer un environnement propice à l'apprentissage;
- accompagner l'élève en milieu de travail;
- participer à l'évaluation formative de l'élève.